avons appelé la médecine de l'esprit, évoluer progressivement vers le bien, et se préserver de devenir un vrai méchant.

En lui tenant un tel langage vous ne risquez pas d'encourir le démenti des faits.

Et c'est ainsi que la négation scientifique du libre arbitre, bien loin de nous apparaître comme la notion subversive, comme le dissolvant social qu'on en a voulu faire, nous conduit à une morale un peu moins simple, un peu moins routinière et commode, un peu moins « croquemitaine » que la morale strictement orthodoxe, mais qui tout de même promet à l'humanité de demain une ère de férocité moindre, d'atténuation ou d'utilisation au bien public des pires paroxysmes. Nous concevons l'espoir d'une lutte souvent victorieuse contre la tare héréditaire ou le détraquement accidentel de la machine cérébrale. Éducation rationnelle, orthopédie mentale, hygiène de l'âme, sont des mots qui prennent un sens.

DEUXIÈME PARTIE

DÉTERMINISME ET RESPONSABILITÉ

CHAPITRE IV

LE CRIME, LE REMORDS ET L'IDÉE DE JUSTICE

Le règne primitif du réflexe brutal. L'idée de crime, l'idée de châtiment sont des conceptions de l'état de société. — Le remords: opinion d'Herbert Spencer, d'Alexandre Bain, d'Alfred Fouillée. Le remords et nos connaissances actuelles en psycho-physiologie. — Le crime sans remords et le remords sans crime: exemples de neurasthéniques à scrupules, de mélancoliques et d'épileptiques à remords. — La vérité, en ces matières, est-elle bonne à dire? — L'idée de justice; hypothèse de ses origines divines; hypothèse de ses origines humaines.

Élevés parmi toutes sortes de notions artificielles, accoutumés dès notre enfance à considérer comme vérités éternelles les opinions philosophiques et la cosmogénie d'une école dont les conceptions principales sont encore aujourd'hui officiellement enseignées, imposées aux jeunes esprits, notre intelligence trop disciplinée ne sait plus penser d'ellemême. C'est ainsi que nous avons peine à nous représenter combien l'idée de crime, et tout le cortège de mots servant à en parler, sont de date récente sur cette terre qui s'évade à grand'peine de l'état de sauvagerie. Crime, châtiment, ce sont là des conceptions de l'état de société.

Sachons comprendre qu'avant l'organisation de la vie sociale, l'individu humain ne se sentait de devoirs qu'envers lui. Quand un autre animal ou l'un de ses pareils s'opposait à l'immédiate réalisation de quelque appétit ou de quelque désir, l'homme n'avait en tête que de supprimer cet obstacle, et, l'exaspérant adversaire, il le mettait hors de combat d'un geste violent et prompt que rien ne venait modérer, sinon le souvenir d'une défaite antérieure, unique conseillère de douceur ou de ruse.

Quand il était victorieux, quand la possession d'une proie magnifique l'avait récompensé de son effort, nous pouvons dire qu'il ne connaissait point de tristesse ni de remords, mais seulement la joie de l'assouvissement et l'orgueil de sa force, avec ce même sentiment de légitimité, de bonne conscience, qu'ont, de nos jours, les chefs d'Etat, après l'écrasement de l'ennemi dans une guerre. Assurément, un jour viendra où les massacres de peuple à peuple seront tenus pour criminels comme les meurtres individuels ; mais nous concevons un âge de l'hu-

1. Certes, il faudra beaucoup de temps et bien plus de

manité où le fait de tuer autrui ne fut point estimé chose anormale et dégradante. Pour la bonne raison qu'elle n'existait pas encore, la société ne pouvait demander de comptes; et, personne ne sachant mieux faire, l'homme ne se reprochait rien. Tout n'était que brutalité. Le réflexe régnait en maître 1.

L'idée de crime ne se cristallisa que beaucoup plus tard, et lentement, à mesure que s'organisait la vie en commun. Plus forte que l'individu, la collectivité le supprima quand il devint gênant et dangereux. Comme la fréquence était grande de ces

maturité pour que les hommes en arrivent à la suppression des batailles et des armées. Actuellement encore, plus d'un homme d'État envisage les guerres internationales comme une chose légitime et belle, comme une invocation au jugement de Dieu. Dieu était avec nous, dit une inscription gravée dans la pierre, aux portes de Metz, par les soins de l'étatmajor général allemand. C'est le tournoi de Lohengrin; c'est la conception du duel dans le moyen âge; elle nous apparaît barbare, comme nos guerres apparaîtront aux générations futures.

1. Dans une assez subtile étude, M. Henri Joly conçoit d'une tout autre sorte les premiers âges de l'humanité. Il estime que les peuplades sauvages actuelles doivent nous en donner une image fidèle. Or, chez les plus misérables Océaniens, le réflexe ne règne point en maître, et il y a une justice pour punir les méchants. Et M. Joly en conclut que l'homme le plus primitif eut toujours dans le cœur le sentiment du juste et de l'injuste, et la croyance au droit de punir. Mais, en vérité, la comparaison n'est pas soutenable entre l'homme préhistorique et l'habitant des îles les plus abritées de la civilisation européenne. Il saute aux yeux, en effet, que les peuplades que nous nommons sauvages vivent pourtant en société, et que, depuis des siècles et des siècles, la vie collective y émousse les angles, y polit les caractères, y dompte les paroxysmes, et cela constitue une civilisation.

méfaits dont pâtissait l'ensemble, on chargea des gens vigoureux d'y mettre fin : c'est ainsi que se différencia le métier de bourreau, premier gardien de la tranquillité publique. Un peu plus tard, celui de juge. Comme le motif des querelles était souvent difficile à connaître, comme il fallait quelque subtilité pour donner tort à l'une ou l'autre des parties, on désigna les patriarches, les vieillards apaisés, les sages, pour discerner le vrai coupable et pour régler son châtiment. C'est ainsi que naquit et grandit notre idée du crime. Elle est humaine, et ne procède que de nous.

Mais qui donc fait entendre en nous ces avertissements, ces cris de la conscience, si nettement impératifs, et qui nous disent : tu fais le mal! D'où vient que nous sentons au profond de notre être un tribunal intérieur qui nous condamne plus sûrement que tous les juges de la terre? Qu'est-ce que le remords?

Herbert Spencer, Alexandre Bain, M. Alfred Fouillée, pensent que ce tribunal intérieur n'est que le reflet, dans la conscience individuelle, de la justice sociale.

« L'autorité impérative qui appartient à la conscience n'est pas seulement une crainte de l'autorité extérieure (explication par trop grossière), c'est encore une imitation de cette autorité. Nous ne nous conformons pas seulement au milieu social, nous le reproduisons en nous. Nous ne nous contentons pas de répondre au commandement du dehors par une sorte d'obéissance passive, nous finissons par nous commander à nous-mêmes. L'individu est un petit État où se retrouvent le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. La nécessité extérieure et sociale prend ainsi la forme d'obligation morale, ou de commandement intérieur 1. »

Voilà, certes, une manière ingénieuse et bien philosophique d'exprimer une idée profondément juste, que nos connaissances en physiologie cérébrale nous font envisager sous un jour à peine différent.

Tout ce que nous savons nous amène à croire, en effet, que la distinction du bien et du mal est une chose qui s'apprend, qu'elle n'est point innée, mais déposée en nous par l'éducation; que, sans doute, une longue suite d'aïeux qui furent probes nous prédispose à la sagesse, mais que nous n'héritons en naissant que de tendances vagues, et non d'idées ou d'images précises. Le tribunal de notre conscience, c'est simplement la lutte, perçue par nous, entre la sauvagerie de nos impulsions naturelles et les notions modératrices dont nos maîtres et nos parents tâchent de saturer notre âme. Ce n'est qu'une habitude acquise de l'esprit.

Quant au mot de remords, je crois encore qu'il en faut chercher le sens profond et la définition véri-

^{1.} Alfred Fouillée, Critique des systèmes de morale contemporaine. F. Alcan, édit.

table dans nos connaissances actuelles en pathologie cérébrale.

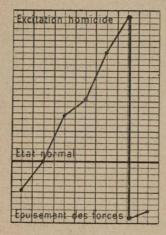
Les poètes tragiques et les lyriques de l'âge du romantisme ont puissamment contribué à dramatiser, à magnifier et, du même coup, à déformer un peu et à dénaturer ce phénomène, après tout assez humble, du fonctionnement cérébral, en y voulant voir l'intervention directe d'une Providence préoccupée de ne pas laisser le mal impuni — et, comme on dit, le doigt de Dieu.

Mais constatons d'abord qu'un grand nombre de malfaiteurs, et les pires précisément, n'extériorisent, en fait de remords, que le plus insultant cynisme. La conscience aiguë et torturante de la faute commise, l'obsédant besoin de revoir le lieu du crime, et de se livrer, pour en finir, à la justice humaine, sont bien plutôt le fait des âmes molles, momentanément exaltées jusqu'à un paroxysme, accidentellement haussées à la fureur d'un meurtre, et sitôt retombées au morne épuisement. Cela se peut schématiser par un graphique de la plus élémentaire simplicité.

Parti des zones inférieures et d'un état de fatigue chronique, un cerveau, sous l'influence d'irritations quelconques, s'est exalté rapidement jusqu'au degré de l'excitation homicide. Sa débilité même a facilité l'amplitude de cette oscillation. Mais le crime à peine commis, il se produit une soudaine et formidable débâcle d'énergie. Du sommet de l'échelle la force

retombe au plus bas, dans ces « caves de l'âme » où l'on retrouve invariablement avec le regret, avec la honte, avec la crainte, l'absolue lassitude, l'horreur de soi, tout ce dont est fait le remords.

Coïncidant avec l'excitation cérébrale, une idée



fixe était venue. Rétracté, tout le champ de la conscience ne comprenait qu'une image, qu'un but, qu'un désir brutal et sans frein. C'était l'oubli du monde, et plus rien n'existait. Mais brusquement, le forfait accompli, voilà que, de nouveau, le cercle s'élargit : la mémoire revient, toutes les notions acquises, tout le passé rentrent en scène, rétablissent la délibération, et le malheureux a compris. Ce qu'il vient de commettre lui apparaît non plus isolément, mais en comparaison avec tout ce qu'il sait de la vie; il pleure l'autrefois sans tache, il se voit répudié des hommes, haï, bientôt traqué comme une bête. C'est un immense accablement.

Donc, fatigue profonde et retour à la normale du champ de la conscience momentanément rétréci, voilà le double mécanisme du remords.

Au total, ce n'est rien qu'un symptôme habituel du grand épuisement nerveux, de la dépression profonde : de même que nous avons vu les vigoureux criminels, les fortes brutes ne pas connaître le repentir, nous allons rencontrer, dans presque toutes les âmes débiles, le scrupule, la crainte de mal faire, l'amer regret pour des fautes futiles ou des fautes illusoires.

Je tiens ce sentiment pour un signe fréquent de la neurasthénie. Récemment, un de mes malades, que les meilleurs s'accordent à tenir pour un écrivain de talent, ayant été fort rudement pris à partie par un critique médiocre, demeura pendant deux longues semaines dans un état si prononcé de prostration, d'humilité, de crainte, de doute de soi-même, que toute son œuvre ne lui apparaissait plus que répréhensible et littéralement coupable. Une médication tonique lui rendit confiance, et le retour de son énergie vitale le réhabilita à ses propres yeux. Beaucoup d'hommes, un peu féminins, ne sont-ils pas ainsi, assoiffés d'encouragements, tandis que la désapprobation du premier venu les déroute. Pour

les cerveaux médiocrement fermes, à la conscience incertaine, à la personnalité mal cohérente, un compliment est un admirable tonique. C'est peut-être là le secret des coquetteries, en apparence déloyales et déconcertantes, des femmes : elles recherchent avec avidité dans les hommages, dans les assiduités des hommes, du plus grand nombre d'hommes qu'elles peuvent, ce qu'elles ne trouvent pas en elles : le sentiment intime de leur force, de leur importance. Il leur est doux d'attirer l'attention, parce que, mieux que tout, c'est cela qui les hausse à ce cran d'excitation légère, de tonicité vive, que les Grecs appelaient du mot euphoria, et que nous nommons joie de vivre.

Atteint de neurasthénie grave, le Dr X*** tomba bientôt à un degré très avancé de dépression mentale. Profondément ancré dans la mélancolie, — une mélancolie toute physique, et sans cause d'ordre moral, — il s'efforça, d'instinct et par logique naturelle, de justifier cet état par des raisons appropriées, par des raisons très affligeantes, qu'à son insu son cerveau fabriqua. Plein de tristesse, d'humilité, de crainte, ne prévoyant que choses sombres, il se représenta bientôt qu'il allait devenir suspect à ses confrères, que l'avenir de sa famille était fort compromis, qu'on n'épouserait pas les enfants d'un homme déshonoré que, d'ailleurs, on ne tarderait pas à traîner en prison. Comme on lui demandait pourquoi ces châtiments sur un si parfait honnête

homme, il ne sut d'abord que répondre; mais comme il fallait un motif, comme il faut à tout un motif, il en vint vite à le trouver : avec hésitation d'abord, puis avec une précision croissante, il raconta qu'il avait ordonné naguère de l'aconit à des doses toxiques, qu'il en avait prescrit vingt grammes pour vingt gouttes, que mort d'homme devait s'ensuivre. Or, le fait était inexact; par mes soins, les ordonnances qu'il signalait furent redemandées et contrôlées : aucune d'elles ne portait d'erreur. N'est-ce pas là un bon exemple de l'état affectif engendrant une idée, et du remords issu de toutes pièces de la dépression psychique?

Dans sa thèse excellente sur les États intellectuels dans la mélancolie ¹, le D^r Georges Dumas publie l'observation vraiment typique de la mélancolique Agnès.

Voici comment il en résume les points essentiels :

« Je l'interroge et n'obtiens d'abord que des réponses vagues indiquant un état général de tristesse et de souffrance : « elle est misérable, elle est à plaindre; mieux vaudrait mourir! » Si je n'insistais pas, elle s'en tiendrait à ces quelques phrases, qui sont pour elle l'expression succincte de tout un état douloureux. Pressée de questions nouvelles, elle s'explique et me confie une des causes de son chagrin : elle a trompé son mari deux fois, il y a

déjà quelques années; elle avait oublié sa faute, et ne l'avait même jamais sentie, et voilà qu'elle y pense maintenant; huit jours avant, elle s'en est ouverte à son mari, et, bien qu'il ait pardonné, le remords la tient encore. J'essaie de chasser cette idée par des raisonnements divers. Agnès reste immobile et pleure toujours; c'est qu'un autre remords la torture aussi : du temps qu'elle était enceinte, elle a tenté de se faire avorter et aujourd'hui elle se reproche l'injection qu'un pharmacien lui avait préparée sur sa demande. Remarquez que l'enfant né de cette grossesse est un adolescent vigoureux, que sa santé n'a jamais été compromise et que la mère n'a pas souffert. A ces observations que je lui fais, elle ne répond rien, mais parle aussitôt d'une autre cause de tristesse, la mort d'un parent qu'elle a perdu; puis l'avenir se prête, comme le passé, à ses interprétations; son fils a mal aux yeux : il va devenir aveugle; son mari dit avoir pardonné, mais il garde rancune; la maison où elle travaille ne la reprendra pas.... » C'est bien là ce que Malebranche appelait « la justification », le besoin d'expliquer par un motif d'ordre moral un état affectif d'origine toute physique.

Mais, va-t-on m'objecter, vous nous citez là des exemples de gens aliénés, ce qui change singulièrement les données du problème.

Non, car il ne s'agit point ici d'aliénés atteints de lésions anatomiques du cerveau, mais bien de sim-

^{1.} Bibliothèque de philosophie contemporaine, F. Alcan, édit., 1895.

LE CRIME, LE REMORDS ET L'IDÉE DE JUSTICE 69

ples déprimés, de neurasthéniques très avancés, de lypémaniaques, de qui l'esprit n'est que fonctionnel-lement amoindri. La plupart de ces malheureux n'ont que fort peu d'antécédents héréditaires, et ce qui les guérit, ce n'est pas la suggestion, la psychothérapie directe, le traitement de l'idée par l'idée : c'est le relèvement méthodique de leurs énergies vitales, de leurs forces, par stimulations mécaniques du système nerveux (cure d'air, suralimentation, douches, électricité statique, transfusions hypodermiques de solutions salines, etc.).

Voici, d'ailleurs, le tableau synoptique des énergies vitales d'un neurasthénique à remords, avant la cure et après le traitement.

J'ai vu des épileptiques, dans la période de véritable effondrement physique et moral qui d'ordinaire suit l'attaque, se repentir avec la plus profonde humilité de fautes insignifiantes, demander à s'en confesser, et, même après le sacrement, en témoigner une honte excessive, un immense regret. Mais, à mesure que renaissaient leurs énergies épuisées par les convulsions du paroxysme, leur remords s'envolait, leur état de regret et de honte pâlissait, s'effaçait par degrés, avec la fatigue. On dit que le travail donne la paix du cœur, avec le sentiment heureux du devoir accompli, et l'état dit de bonne conscience. Cela est vrai du travail modéré, proportionné à notre degré de vigueur, et qui, nous soustrayant le trop-plein de nos énergies, nous

	PENDANT LA MALADIE 1	LA
Tension artérielle	11 cm.	18 cm.
Force dynamométrique (Main droite	28 k. 23 k.	46 k. 35 k.
Nombre des globules rouges	2 700 000	4 929 000
Activité de réduction du sang rouge en sang noir	0,62	0,95
Seuil de la sensibilité	12 cm.	2 cm.
Urée émise en 24 heures (nutrition)	13 gr,	24 gr.

1. Tous les chiffres bas de cette colonne ne sont vrais que dans les moments de dépression mélancolique, d'inertie physique et mentale. Une malade qui se lamente et qui pleure beaucoup est, en réalité, dans une phase d'énervement, d'excitation relative, et, à ce moment-là, sa tension artérielle est plus haute, le seuil de sa sensibilité plus étroit, l'activité de réduction de l'oxyhémoglobine plus vive. Presque toujours, après, la malade retombe à un affaissement plus profond.

contraire l'âme noire, inquiète et doutant de soi.

Et c'est partout le même mécanisme : une tristesse primitive, une désolation foncière, reflet mental de l'affaissement corporel, et qui, pour ne pas paraître Comme je viens d'écrire ces lignes, on me met sous les yeux une image qui vraiment me donne à rêver.

C'est l'enluminure populaire d'un journal à un sou. Elle représente Vacher, le tueur de bergers, endormi dans sa prison et tourmenté par l'affreux cauchemar que lui vaut sa conscience bourrelée. La mort, avec sa faux, tourbillonne autour de sa tête; sur le disque du soleil, dont l'orient est tout ensanglanté, se profile la silhouette vengeresse de l'échafaud, et, se levant de toutes parts, innombrables, le cou marqué d'une plaie rose, les victimes d'une manie atroce montrent du doigt leur assassin. « En attendant l'expiation suprême, c'est le châtiment qui commence », dit une légende appropriée.

L'artiste qui a signé cette composition tragique et moi, nous poursuivons un même but, mais par quels moyens différents! Je me hasarde dans des voies nouvelles, il reste dans la tradition. Quelles que fussent ses opinions personnelles sur la responsabilité des criminels, son devoir lui a paru être de rendre celui-là plus odieux encore, plus détestable au cœur des foules. Aux méchants drôles qui demain seront tentés par quelque vilain coup, il crie, avec la sorte d'éloquence que ce public comprend le mieux : « Voilà la torture intérieure, la terrible hantise qui tenaille sans cesse après qu'on a versé le sang! » Visible à tous les étalages, accessible aux plus humbles bourses, peut-être cette simple image communiquera-t-elle un frisson salutaire à quelque misérable enfant près de franchir le mauvais pas.

Et que fais-je moi, cependant? pour un public, il est vrai plus restreint, pour ceux qui jugent les crimes et non pour ceux qui les commettent, je m'attache à dépouiller l'idée de remords de tout son appareil faussement vengeur et justicier; j'ai pris rang parmi ceux qui font choir les illusions, qui convient leurs pareils à regarder en face la plate et rude vérité, et je viens renier à mon tour quelques-uns des mensonges que de tous temps on estima commodes pour le gouvernement des hommes. Je fais précisément cette besogne que mon illustre ami, M. Paul Bourget, a si éloquemment déplorée et flétrie dans son beau roman le Disciple.

Du dessinateur ou de moi, lequel fait ce qu'il doit? L'un et l'autre peut-être, et presque tout ne dépendra-t-il pas de la qualité du terrain où tombera notre semence?

Sans doute, ce portrait de Vacher en proie au cauchemar peut être moralisateur, — à moins cependant qu'il n'éveille, dans ces cerveaux si étrangement vaniteux de bandits, le sentiment de la mauvaise gloire. Il y en a que tente une publicité si grande, et c'est une célébrité, paraît-il, enviée, que d'avoir son affreux portrait reproduit à tant d'exemplaires.

Assurément, pourvu qu'elle soit vive, la représentation mentale, même grossière, d'un Dieu vengeur auquel on n'échappera pas, est fort capable d'étouffer des impulsions redoutables, encore que l'histoire nous enseigne que les époques de grande foi ne furent pas les moins féroces.

Mais, d'autre part, ce ne peut être chose méprisable que de crier la vérité. Est-ce imprudent? Non pas, si on la donne à ceux qui en sont dignes, à ceux qui sont mûrs pour l'entendre. S'il faut tout dire, je ne crois pas beaucoup à l'idée engendrant le crime : ce sont nos passions qui nous jettent au mal; on ne voit pas beaucoup de meurtriers par philosophie. Le savoir, l'érudition, l'intelligence des choses, la critique, peuvent conduire au nihilisme théorique, et pratiquement au dilettantisme, à l'impuissance d'agir, mais pas aux paroxysmes. Et puis, comment ne pas comprendre que la vérité est fatale, qu'il y faudra toujours venir, qu'il ne dépendra pas de nous d'en hâter l'heure ou de la retarder, et que c'est elle qui s'imposera? Acceptons-la donc franchement.

Au lieu de pleurer longuement quelques illusions perdues, quelques habitudes invétérées de l'esprit, laissons-nous aller au courant qui emporte tout. Craignons également la hâte folle, l'extrême impatience, et le geste inutile de se cramponner au passé.

Cette psychologie, que vous dites impitoyable, décevante, imprudente et destructive de toute morale, peut-être allons-nous constater qu'elle nous mène à des conséquences pratiques pour le moins aussi secourables que nos pauvres moyens actuels de répression et d'intimidation.

Mais achevons d'abord notre tâche actuelle, qui est de définir des termes, et de descendre, pour ainsi dire, au fond des mots que nous employons tout le jour sans nous en faire une idée claire.

Par exemple, demandons-nous d'où nous vient l'idée de justice? Il semble qu'elle soit en nous profondément enracinée, fondamentale en quelque sorte, sans que nous sachions bien pourquoi.

L'explication qui vient tout d'abord à l'esprit — la plus facile, par conséquent, et à tout prendre, la première venue — consiste à lui attribuer des origines surhumaines. Par une indolence naturelle à l'ensemble du genre humain, beaucoup de magistrats et de juristes s'en tiennent à cette conception que l'idée de justice est de source divine, et que la messe du Saint-Esprit, inaugurant la rentrée annuelle des tribunaux, est un juste symbole signifiant que la magistrature tient de Dieu le pouvoir de juger et le

droit de punir. C'est là, en propres termes, l'opinion d'un magistrat républicain, éminent par le grade, l'âge et l'intelligence, auprès de qui je cherchais récemment à m'instruire; il n'eût point manqué, cependant, de hausser les épaules, si l'on était venu lui dire que l'institution monarchique est, elle aussi, de droit divin.

C'est une question lourde de conséquences. Il ne faut rien moins que cette inspiration d'en haut, que ce vol de la colombe céleste, pour que l'homme qui siège en robe rouge ou noire au tribunal se sente tout à coup investi du pouvoir de sonder les reins et les cœurs, de peser les intentions les plus secrètes d'une autre âme, alors que l'on a déjà tant de peine à lire dans la sienne. Il ne saurait suffire, en effet, d'un décret du garde des sceaux, rendu sur la proposition du chef du personnel, pour faire d'un jeune avocat un juge, c'est-à-dire une sorte de mage capable de deviner ce qu'il y a, dans tel forfait, de malignité volontaire, et si vraiment ce misérable eût pu mieux faire....

Eh bien, présentement, nous tendons à admettre que la genèse de l'idée de justice est tout modestement humaine. Déjà Littré l'assimilait à une idée de compensation, l'attribuait à notre besoin naturel d'harmonie, d'équilibre; il en faisait une esthétique. La connaissance que nous avons présentement de la fonction cérébrale nous permet d'en parler avec moins d'imprécision.

Pour mettre sous nos yeux un commode schéma, admettons et prenons à la lettre la symbolique légende de Caîn et d'Abel; assistons à l'un des premiers combats singuliers qui se soient livrés sur la terre.

En ce temps-là, le système nerveux de l'homme, infiniment moins compliqué qu'il ne l'est aujour-d'hui, plein d'images rudimentaires et vide d'idées générales, procédait par réflexes simples. Si mon lecteur veut bien se reporter à ce que nous avons appris ensemble de l'anatomie cérébrale, il concevra ce cerveau de l'homme primitif, comme dénué de neurones d'association et simplement muni de neurones de projection le reliant au monde extérieur par la voie sensitive et par la voie motrice.

Or, voici la querelle entre les deux frères. Frappé par le bras de Cain, Abel frappe à son tour, rend ce qu'il a reçu, transforme la sensation en action correspondante. Cain réplique. Il est plus vigoureux, plus bestial, plus prompt. Son poing brutal réduit Abel à l'impouvoir, et voilà le plus faible avec un bras cassé, sans riposte possible. Il a perçu, pourtant, le rude heurt du frère; c'est une véhémente vibration nerveuse venue à son cerveau, et qui ne peut pas s'évader, devenir un acte pareil, se transformer en accomplissement comme toute sensation a coutume de faire chez un être impulsif et simple. Le réflexe demeure comme en suspens,

inachevé, le désir est inassouvi, l'équilibre est rompu. Et cette angoisse du mouvement paralysé, de la vengeance annihilée, ce « tu n'iras pas plus loin » survenant tout à coup, alors que l'être entier se ruait à l'action, cette vibration sur place d'une sensation qui ne s'écoule pas, c'est l'aube d'une idée générale, d'une idée d'injustice, laquelle a précédé, je crois bien, l'idée de justice. Celle-ci n'est venue que plus tard, quand, par exemple, un être faible et près d'être vaincu a vu son adversaire dévoré par un fauve, écrasé par quelque rocher, foudroyé par le feu du ciel; alors son mouvement naturel a été de tomber à genoux, de se courber pour adorer une Force inconnue. Bien imprécise encore, pour celuilà, l'idée de justice s'est incarnée dans quiconque venait le tirer de l'esclavage, de la mort imminente, et rétablissait l'équilibre, en secourant son impuissance. Beaucoup plus tard, lorsque les hommes ont dûment possédé, quand la propriété a commencé à s'organiser, quand la vie sociale s'est constituée, l'idée de justice s'est généralisée; on l'a positivement formulée, enseignée, et elle s'est ancrée dans les esprits. Ne faites jamais à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même, c'est l'humble axiome primordial, né de l'expérience, puis promulgué par les religions et les lois, qui peu à peu a pénétré le cœur des hommes et a fini par y pousser des racines profondes. Alors seulement a pu naître le sentiment intime du mérite et du démérite personnel. Abel ne savait pas s'il avait mérité ou non les rudes assauts de son frère; de même un enfant ne sait pas tout d'abord s'il a mérité qu'on le gronde: il lui faut toute une éducation pour que le cri de sa conscience se fasse entendre. Encore avons-nous vu à quel point ses reproches sont souvent sujets à l'erreur.